



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 102634

Texte de la question

M. Yves Nicolin interroge M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, sur les activités de la commission interministérielle des aides à la localisation des activités, administrativement dépendante de son ministère. Cette commission, qui se réunit entre cinq et sept fois par an, a coûté 105 000 euros au contribuable en 2015 selon le jaune budgétaire annexé à la loi de finances pour 2017. Il souhaiterait connaître la nature des activités de cette commission et, le cas échéant, obtenir des comptes rendus et bilans d'activité permettant de justifier les sommes non négligeables engagées pour cette instance.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102634

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2017](#), page 1173

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)